



Ville de SAINT-CYR-EN-VAL

LOIRET

Membre d'ORLÉANS MÉTROPOLE

(3 397 habitants – 78 agents)

Jumelée avec BLIESEN (Allemagne)

07/10/2022

Recrute

Un-e agent-e cadre de vie

Catégorie C - Emploi permanent à temps complet

Titulaire ou contractuel-le

Sous l'autorité du Directeur du Pôle Technique et Aménagement et du Responsable des Services Technique et du chef d'équipe cadre de vie, vous assurerez les missions suivantes :

- Réalisation des travaux d'entretien sur les bâtiments communaux,
- Nettoyement et entretien des voies et espaces publics de compétences communales,
- Manutention et aide à l'organisation de manifestations,
- Mise à disposition de 20% auprès d'ORLÉANS MÉTROPOLE (soit environ 7h30 par semaine) pour réalisation des petits travaux sur le réseau d'eau potable.

Compétences et savoir-faire :	Savoir-faire comportemental :
<ul style="list-style-type: none">- Compétences de travaux tous corps d'état du bâtiment.- Connaissance de la signalisation verticale et horizontale.- Connaître et savoir appliquer les techniques de maintenance et d'entretien du matériel.- Sens des responsabilités.- Autonomie.	<ul style="list-style-type: none">- Esprit d'initiative.- Qualités relationnelles (avec la population et les collègues).- Sens du service aux usagers.- Respect de la hiérarchie.- Grande disponibilité.

FORMATION OU EXPÉRIENCE

Permis B obligatoire.

Permis PL ou remorque si possible

Toute habilitation ou qualification (électricité, travail en hauteur, EPI, SST, AFPS) si possible.

CACES Nacelle cat 1B – 3B / Engin de chantier cat. n°1-4-8 / Chariot élévateur cat. 3 si possible.



CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

Grande disponibilité : Travail possible les soirs, week-end et jours fériés et horaires adaptables en fonction des besoins du service.

Astreintes technique si nécessaire.

Travail seul ou en équipe. Relations directes avec les usagers, associations, ou autres prestataires de services.

Emploi permanent à temps complet (37h30) avec RTT, déplacements si nécessaire, sur les différents sites d'intervention de la commune.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- Rémunération statutaire
- Régime Indemnitaire en fonction du statut
- Prime de fin d'année (au prorata du temps de travail et du temps de présence sur l'année)
- Participation mutuelle et prévoyance (si labellisée) + CNAS (si emploi >= 6mois)
- Tickets restaurant
- Forfait Mobilité Durable
- Prise en charge partielle des frais de transport domicile-travail.

La commune offre à ses agents différents moments de convivialité par l'intermédiaire du groupe Qualité de Vie au Travail.

POSTE À POURVOIR LE 01/12/2022

Adresser une lettre de motivation accompagnée d'un C.V. avant le 07/11/2022 à :

Monsieur le Maire

MAIRIE

140, Rue du 11 Novembre

45590 SAINT-CYR-EN-VAL

📧 contact@mairie-saintcyrenval.fr

Renseignements techniques auprès de :

Mr LE LIEVRE Loïc, Directeur du Pôle Technique et Aménagement

☎ 02.38.76.20.20

Les entretiens se dérouleront le 14 novembre 2022 après-midi pour les candidats qui auront été retenus.

